



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Madame Frédérique CAUCHI-BIANCHI  
Monsieur Sébastien HEBERT  
Madame Isabelle POLIZZI  
Madame Anne ROSSINI  
Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Lettres,

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de  
Lettres  
des collèges et lycées publics et privés sous  
contrat d'association,  
s/c de Madame, Monsieur le Chef  
d'établissement.

### Rectorat

Direction de l'Action  
Pédagogique et des  
Inspections  
DAPI

Affaire suivie par  
Les IA-IPR de Lettres

Téléphone  
04 93 53 71.50/51  
Fax  
04 93 53 72 44  
Mél.  
[ipr-ia@ac-nice.fr](mailto:ipr-ia@ac-nice.fr)

53 avenue Cap de  
Croix  
06181 Nice cedex 2

Nice, le 10 septembre 2018

### Objet : lettre de rentrée

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres,

En ce début d'année scolaire, les IA-IPR sont heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels.

Notre engagement dans le nouveau protocole d'accompagnement et d'évaluation « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » mis en place à la rentrée 2017 se poursuit cette année. Nous avons apprécié la qualité, la densité et l'étendue des échanges offerts par ce nouveau cadre. Nous sommes attentifs à développer l'accompagnement individuel ou collectif au plus près des besoins exprimés ou identifiés au sein de la classe et de chaque établissement. C'est pourquoi, le plan académique de formation a été entièrement conçu au service du développement professionnel de chaque enseignant en cohérence avec les priorités nationales et académiques.

La réflexion sur les pratiques pédagogiques, processus qui s'inscrit dans la durée, continue d'être un objectif majeur, en collège comme au lycée.

En collège, le travail engagé par les équipes en cycles 3 et 4 a permis de poursuivre et de développer des projets interdisciplinaires inscrits dans les programmes, de renforcer la continuité inter-degrés, d'approfondir la réflexion sur l'évaluation des compétences, sur la prise en charge de la difficulté scolaire mais aussi sur l'ambition et l'excellence pour chaque élève.

Concernant les pratiques pédagogiques liées au numérique, nous attirons votre attention sur la loi du 03 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire qui précise, à travers le *vademecum*, « les exceptions conditionnelles très encadrées et formalisées dans le règlement intérieur » dont « un usage pédagogique dans un lieu et selon des circonstances précises, dans le cadre d'un projet validé par l'établissement ».

Dès à présent, la réforme du lycée et du baccalauréat à l'horizon 2021 doit mobiliser l'ensemble des équipes. Nous sommes à vos côtés pour accompagner l'évolution des enseignements et la réflexion pédagogique : accompagnement personnalisé dès la classe de seconde, préparation de la nouvelle classe de première, nouvelles modalités d'évaluation.



2 / 5

L'enseignement de notre discipline poursuivra cette année quels que soient les débats passionnés qui l'animent et qui l'enrichissent, son si noble objectif de donner à nos élèves le désir de s'engager avec allant dans l'esprit de la littérature (« l'esprit de complexité » disait Kundera) et le plaisir de l'étude de la langue, étude qui prendra son sens dans la pratique, explicite et quotidienne, de l'écrit.

Nos rencontres dans le cadre des rendez-vous de carrière ont été pour les IA-IPR de lettres l'occasion de constater une nouvelle fois combien par leur travail éclairé, les professeurs de français contribuent, plus que jamais, à susciter et exercer le goût des élèves pour la compréhension (de soi et des autres), l'émotion, la curiosité à travers les rencontres authentiques avec les textes qui leur sont offerts. Puisse cette spécificité humaniste de notre enseignement perdurer et trouver son expression la plus joyeuse dans nos classes. Toute notre confiance vous accompagne dans cette passionnante mission. Faire de tous nos élèves des lecteurs et scripteurs autonomes et engagés, les aider à saisir, loin de tout formalisme réducteur et de toute grille de lecture contraignante, ce qui fait sens dans les textes et en eux à travers ces textes, à développer leur esprit critique ou bien encore (mais la liste serait trop longue des richesses du cours de français) à savoir lire le monde qui les entoure à la lumière de cette littérature, française francophone et étrangère, dépositaire d'une culture universelle, voilà ce qui forge notre « socle » commun.

Cette année sera bien entendu marquée au lycée par l'accompagnement de la réforme qui se met progressivement en place puis par la présentation des nouveaux programmes sur lesquels le Conseil Supérieur des Programmes travaille.

Des évaluations nationales (« tests de positionnement » numériques de 50 minutes) sont programmées dès cette rentrée 2018 en classe de seconde (entre le 17 septembre et le 5 octobre). Elles doivent apporter aux équipes des éléments pour la mise en place de l'accompagnement personnalisé par exemple et permettre aussi à chaque élève d'identifier précisément ses acquis et ses besoins. En français, trois champs seront « testés » :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension de l'écrit
- Compréhension du fonctionnement de la langue

Vous trouverez sur le lien suivant des informations précises sur les modalités d'organisation et d'exploitation de ces tests :

<http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-de-positionnement-de-debut-de-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html>

Au collège, les évaluations diagnostiques en 6<sup>ème</sup> permettront de mesurer les acquis des élèves au seuil de leur dernière année de cycle 3. Celles-ci se dérouleront entre le 1<sup>er</sup> et le 19 octobre.

« Ce diagnostic n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau école/collège, ...). Les résultats visent à accompagner à la fois une personnalisation au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de la classe » (voir le diaporama de présentation des évaluations de 6<sup>ème</sup>, EDUSCOL).

Vous trouverez sur le lien suivant des informations précises sur les modalités d'organisation et d'exploitation de ces évaluations :

<http://eduscol.education.fr/cid132843/evaluation-de-debut-de-6eme-2018-2019-des-outils-pour-les-enseignants.html>



3 / 5

Nous vous rappelons également que le Conseil Supérieur des Programmes a proposé des « ajustements des programmes 2016 » des cycles 2, 3 et 4, ajustements officialisés par le BO n° 30 du 26 juillet 2018.

Le BO :

<http://www.education.gouv.fr/cid133039/au-bo-du-26-juillet-2018-programmes-d-enseignement-vacances-scolaires-2019-2020-bourses-nationales-de-college-sections-internationales-italiennes-et-echanges-scolaires.html>

Les ajustements aux programmes :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/89/7/Projet\\_ajustement-programmes-francais-C\\_2-3-4\\_969897.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/89/7/Projet_ajustement-programmes-francais-C_2-3-4_969897.pdf)

L'esprit de l'enseignement du français tel que vous l'avez mis en place avec la réforme de 2016 est bien entendu conservé. La note de service note de service n° 2018-050 du 25-4-2018 en précise les priorités :

([http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=128707](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128707)).

Elle préconise la « mise en œuvre de séances spécifiques de grammaire et de vocabulaire, sollicitant observation, manipulation, réflexion, mémorisation et automatisation ». Elle souligne donc la nécessité d'une démarche inductive, qui repose sur les manipulations, inscrites dans la nature même des épreuves du nouveau DNB, pour susciter, par un rapport direct avec la langue, par une attitude métalinguistique, réflexions et constructions collectives de règles de fonctionnement et de règles procédurales. Est mise en avant la fréquence des rituels qui permettent d'exercer et d'instituer les acquis. Le travail systématique sur le lexique est également souligné. Dans toutes ces expériences natives, c'est le plaisir à penser sa langue et dans sa langue, plaisir qui va de pair avec la rigueur du raisonnement, qui est un enjeu déterminant.

Un document du groupe de travail académique approfondira ces différents aspects mais les ressources Eduscol offrent d'ores et déjà un ensemble riche explicitant les démarches et proposant des scénarios didactiques. Elles seront complétées par des fiches sur le vocabulaire.

Nous vous rappelons que la campagne d'inscription au Plan Académique de Formation est ouverte jusqu'au 21 septembre. L'inscription est directe et en ligne via le portail intranet académique Esterel (<https://esterel.ac-nice.fr>). Soucieux de répondre aux demandes que vous formulez lors de nos rencontres, nous avons considérablement adapté l'offre de formation en lettres depuis deux ans. Nous remercions nos formateurs dont l'engagement rend possible chaque année cette offre de formation et nous espérons que vous serez nombreux à saisir ces temps de mise à distance et de réflexion collective que sont les stages.

Un mode d'emploi pour vous aider à l'inscription est également en ligne. A l'heure du PPCR ces formations sont un outil essentiel dans la perspective de développement professionnel de tout professeur.

Comme chaque année, vous recevrez un bilan des examens de notre discipline pour la session 2018 (DNB, EAF et épreuves de Terminale L ainsi que les épreuves de Langues anciennes et BTS). Que tous les collègues qui ont participé à ces examens soient remerciés pour leur engagement et leur professionnalisme au service de l'équité de l'évaluation. La question de la juste préparation de nos élèves à ces examens, notamment pour l'EAF, doit être au centre de nos préoccupations. Elle suppose que les élèves puissent s'essayer fréquemment à ces exercices, et que très tôt les devoirs complets soient préférés aux seuls exercices sur une partie (introduction, plan, paragraphe rédigé) des questions. C'est par le frottement avec les textes, la fréquence d'une démarche conceptuelle, par l'écriture longue, que les élèves pourront se préparer au mieux, développer et goûter une réelle aisance rédactionnelle et littéraire.

Même si ces corrections ou interrogations qui font partie des obligations de service représentent une charge importante de votre investissement en fin d'année, soyez assurés que l'Inspection Pédagogique des lettres met tout en œuvre, chaque année,



4 / 5

pour améliorer les conditions dans lesquelles vous êtes amenés à effectuer ces missions diverses. Vos remarques sont entendues et systématiquement remontées auprès des services concernés.

Est-il nécessaire de rappeler combien les professeurs de langues anciennes participent à cette maîtrise des savoirs fondamentaux et à l'appréhension d'une culture générale humaniste indissociable de l'émancipation de tous nos élèves, notamment ceux dont les acquis culturels sont les plus fragiles ? Une certification complémentaire est créée cette année pour les collègues de lettres modernes qui souhaitent enseigner le latin ou le grec. L'inspection des lettres met en ligne un parcours magistère (voir site disciplinaire des lettres) de préparation à cet examen qui aura lieu en décembre. Nous espérons que vous serez nombreux à postuler pour cette certification et ainsi à faire vivre le latin et le grec dans nos établissements. Les inscriptions à l'examen seront ouvertes entre le 11 septembre et le 11 octobre. Vous trouverez les renseignements sur le lien suivant du département des Examens et Concours :

<http://www2.ac-nice.fr/cid71900/certification-complementaire.html>

Nous tenons également à remercier tous les collègues de lettres classiques qui participeront cette année à l'expérimentation ECLA (Enseignement Conjoint des Langues Anciennes) que l'Inspection Régionale des lettres accompagnera au mieux cette année.

Nous rappelons enfin la plus-value que peut apporter un usage raisonné du numérique. Celui-ci nous offre aujourd'hui, sans aucun doute, de nouvelles opportunités de transmission du goût pour la littérature, les lettres et la langue dans toute sa diversité et son histoire. Mais nous savons tous qu'il ne suffit pas de mettre des ordinateurs, des tablettes ou tout autre objet connecté entre les mains des élèves pour en faire des « lettrés du numérique ». Le groupe de travail « Lettres et numérique » de notre académie propose de nombreux exemples d'une didactique efficace du numérique dans notre discipline. Vous pourrez retrouver notamment certaines expérimentations dans « le P'tit littéraire numérique » dont le premier numéro est paru en juin dernier :

<http://www.ac-nice.fr/lettres/images/Documents/numerique/LePtitLitteraireNumerique1.pdf>

D'une façon plus générale nous vous invitons à parcourir le site académique de notre discipline où vous trouverez de nombreuses informations sur l'actualité des lettres sur le plan national et dans notre académie :

<http://www.ac-nice.fr/lettres/index.php>

Il sera enrichi en cours d'année de propositions, pistes didactiques et vidéos pédagogiques sur la « Maîtrise de la langue » notamment.

Et ne manquez pas de découvrir le nouveau site de ressources théâtrales, « Théâtre en acte »

<https://www.reseau-canope.fr/edutheque-theatre-en-acte/>

« Bâtir une école de la confiance », c'est bien évidemment tout mettre en œuvre pour que notre école participe au succès de chacun, c'est interroger notre système d'évaluation, au plus près des progrès des élèves, c'est informer nos élèves des parcours professionnels que peuvent leur offrir des études de lettres très injustement déconsidérées parfois, c'est donner ou redonner cette confiance en eux à nos élèves.

Et c'est surtout notre confiance dans le travail quotidien qui est le vôtre et qui fait vivre notre discipline.



5 / 5

Quelques liens utiles :

- Le programme d'enseignement de complément de langues et cultures de l'Antiquité :

Nous vous invitons à consulter les nombreuses ressources mises en ligne sur le site Eduscol du Ministère, sans négliger celles qui relèvent du cycle 3 :

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=99531](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99531)

- LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) : programmes terminale 2018-2019

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=117979](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117979)

- Terminale Littéraire : Programme publié au B.O.

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=128647](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128647)

**Domaine d'étude « Littérature et langages de l'image » : Œuvres**

- Madame de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*, 1662 (édition au choix du professeur)

- Bertrand Tavernier, *La Princesse de Montpensier*, film français, 2010 (édition au choix du professeur).

**Domaine d'étude « Lire-écrire-publier » : Œuvre**

- Victor Hugo, *Hernani*, 1830 (édition au choix du professeur)

La formation en littérature de terminale aura lieu le jeudi 6 décembre et sera animée par Florence NAUGRETTE, professeur à la Sorbonne. Sur son conseil, vous pouvez lire en préparation à cette journée le dossier de la NRP qu'elle a consacré cette rentrée à *Hernani* et qui servira de base à sa conférence.

En voici un extrait :

[http://www.nrp-lycee.com/wp-content/uploads/sites/3/2018/07/nrp\\_lycee\\_sept18\\_hernani\\_extrait.pdf](http://www.nrp-lycee.com/wp-content/uploads/sites/3/2018/07/nrp_lycee_sept18_hernani_extrait.pdf)

- BTS : programme au B.O. du M.E.N.E.S.R., note de service n° 2018-028 du 8-2-2018

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=126546](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126546)

Thème n° 1 – CORPS NATUREL, CORPS ARTIFICIEL

Thème n° 2 – SEULS AVEC TOUS